

Lettre N°27 - Septembre 2013

La Lettre de l'ONED

Edito

L'actualité de l'institution bat son plein, reflet de l'activité intense que vivent tous les acteurs de la protection de l'enfance.

Dès la fin du mois de juin, l'ONED a lancé une étude portant sur le placement familial. Au mois de juillet, l'institution a élaboré son plan d'action pour répondre aux préconisations du comité d'experts qui venait de remettre son rapport à Mme la Ministre déléguée à la famille et aux membres du comité d'organisation (DGCS, DPJJ et le GIPED ONED), en présence de la présidente du GIPED, Mme Hermeline Malherbe. L'ONED a donc réuni, en septembre, les comités technique et de pilotage du dispositif de remontée des données pour répondre concrètement à l'une des préconisations, portant sur la catégorisation des variables selon leur degré d'accessibilité. A la suite de ces préconisations, l'ONED amplifie également son offre de service aux départements et aux ODPE (refonte du site réservé, organisation de la deuxième journée nationale, etc.) ; grâce à ce partenariat, le recueil des données chiffrées se construit et se consolide. Depuis, peu, l'ONED s'est également engagé dans une nouvelle étude sur les Unités d'accueil médico-judiciaire (UAMJ). Du côté de la recherche, le séminaire sur le thème de la vulnérabilité a tenu sa quatrième séance et, le 10 octobre, la journée co-organisée avec le réseau INTRAC permettra d'aborder, dans une comparaison internationale, le parcours des enfants placés et leur devenir à l'âge adulte.

Pour vous informer et pour participer à l'une de ces actions collectives, je vous invite à consulter régulièrement notre site Internet. N'hésitez pas également à nous transmettre votre actualité, qu'il s'agisse de vos études en cours ou de tout événement permettant une meilleure connaissance des pratiques. En effet, c'est la vocation première du site-ressource et de cette Lettre que de mutualiser entre les acteurs la connaissance et les expériences, au service d'un objectif commun : la protection de l'enfance.

Gilles Séraphin,
directeur de l'ONED

Visites et échanges à l'ONED

L'équipe de l'ONED a récemment reçu dans ses locaux John Fluke, vice-président du centre de recherche sur la protection de l'enfance du Colorado, Carola Ortega-Trur, chef de service de l'Observatoire de l'action sociale départementale de Moselle et Suzanne Zulémaro, chargée de mission à l'ODPE de Guyane.

L'agenda en protection de l'enfance

- 10 oct. 2013 - Paris
Le devenir à l'âge adulte
Journée ONED - INTRAC
- 17-19 oct. 2013 - Paris
Enfants mut@ants ? Révolution numérique et variations de l'enfance
Colloque organisé par l'APPEA (Association francophone de psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent)
- 21 nov. 2013 - Limoges
Parents et enfants à l'épreuve de la séparation : du conflit de loyauté à l'aliénation parentale.
Journée d'étude de l'association départementale pour la protection de la jeunesse de Limoges

Les actions de l'ONED

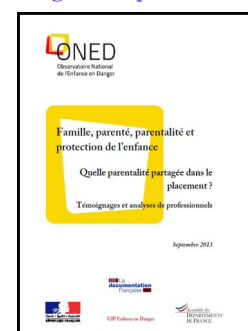
Famille, parenté, parentalité et protection de l'enfance : l'ONED recueille les témoignages et les analyses de professionnels

Comment concilier, dans l'intérêt de l'enfant, la place des parents avec la place des praticiens qui entourent et accompagnent l'enfant confié en protection de l'enfance ?

Ce dossier thématique est composé des contributions de six auteurs qui analysent comment, autour des questions de suppléance, peut se dessiner une approche particulière de la parentalité en protection de l'enfance, partagée entre les parents et les professionnels. Il est complété par deux articles abordant la question plus générale du lien parent-enfant dans une approche psychanalytique

et anthropologique, ainsi que par des annexes juridiques qui font le point sur la question.

Ce document est disponible en téléchargement en page d'accueil du site www.oned.gouv.fr, ainsi que parmi nos publications : www.oned.gouv.fr/publications.



Remontée des données : catégorisation des variables en 4 groupes

Dans la continuité des préconisations émises par le comité d'experts dans son rapport remis début juillet, l'ONED a réuni le vendredi 26 septembre 2013 le comité de pilotage et le comité technique du dispositif de remontée des données en présence de deux membres du comité d'experts, Michel Legros et Bertrand Schwerer. Cette réunion avait pour objectif de constituer et de finaliser la catégorisation des variables du décret en 4 groupes, comme cela avait été recommandé par le comité d'experts. Cette catégorisation doit répondre à des priorités d'accessibilité aux données afin de garantir l'envoi des données du groupe 1 pour les mesures de l'année 2012 aux ODPE et à l'ONED d'ici le 10 novembre 2013. A l'issue de cette réunion, la liste actée pour les variables du groupe 1, à savoir les variables les plus facilement

accessibles, intègrent les principales caractéristiques individuelles sur le mineur et sa famille, la provenance de l'information préoccupante, les informations sur la nature du danger, risque de danger et maltraitance et celles sur les événements enregistrés et sur les mesures de protection de l'enfance mises en œuvre. Le groupe 2, à savoir les variables nécessitant davantage de travail sur le système d'information local au sein des conseils généraux, inclut des informations complémentaires sur le mineur, sa famille et/ou les adultes s'en occupant et les informations sur les évaluations, les signalements et l'existence antérieure d'une intervention en protection de l'enfance. Au sein du groupe 3, c'est-à-dire les variables nécessitant un travail sur le recueil de l'information, on retrouve des informations complémentaires sur la scolarisation,

le handicap, les parents et les adultes en charge du mineur, l'existence de mesure ou d'accompagnement social ou médico-social dans la fratrie, la description des problématiques familiales et des informations sur le projet pour l'enfant et le diplôme obtenu à la fin de l'intervention. Enfin, le groupe 4 comprend une variable contestée pour sa faisabilité, à savoir la catégorie de revenus du ménage. La catégorisation des variables et le calendrier de transmission aux ODPE et à l'ONED décidés lors des comités du 26 septembre feront l'objet de courriers envoyés aux conseils généraux. La liste des variables catégorisées, le calendrier, ainsi que la version actualisée de l'outil d'aide à la saisie, sont disponibles sur le site de l'ONED : www.oned.gouv.fr

L'ONED analyse le dispositif national des UAMJ

L'ONED, avec le soutien financier de la Voix de l'Enfant, mène actuellement une étude du dispositif national des unités d'accueil médico-judiciaires (UAMJ). Les UAMJ interviennent dans le cadre d'une enquête préliminaire d'une enquête de flagrance ou d'une ouverture d'information. Ces unités recueillent la parole de l'enfant présumé victime et procèdent à des expertises. Prenant appui sur une analyse comparée, l'objectif de cette étude est de dégager des critères d'organisation qui participeraient ou auraient des incidences sur un bon fonctionnement de l'UAMJ. Analyser les effets des écarts organisationnels d'une UAMJ à une autre permettra de proposer

un cadre commun. Des acteurs incontournables se retrouvent dans chacun des protocoles ou comité de pilotage (parquet des mineurs, forces de police et de gendarmerie, hôpitaux, conseils généraux), mais l'organisation en moyen humain et matériel diffère. Dans cette étude, l'ONED ne souhaite pas élaborer un modèle type car c'est toujours en fonction des particularités locales que le dispositif peut s'organiser et se mettre en place.

Les critères retenus pour analyser une UAMJ sont relatifs aux missions de ces dernières :

- participer à la manifestation de la vérité dans le respect de l'intérêt de

l'enfant ;

- garantir une bonne circulation de l'information entre différents partenaires (santé, justice, police, conseil général, etc.) dans le respect de l'intérêt de l'enfant et de sa famille ;
- prendre en charge le suivi post traumatique de l'enfant.

L'étude menée comprend la diffusion d'un questionnaire, l'étude des conventions et protocoles, des entretiens avec les acteurs de terrain, des visites de dispositifs (environ 20 UAMJ sur l'ensemble du territoire national) et l'étude de la réglementation applicable. Cette étude sera finalisée en mai 2014.

Recherche

Les chercheurs en protection de l'enfance ont leur annuaire

Cet annuaire, consultable sur le site de l'ONED, offre aux chercheurs une plus grande visibilité de leurs travaux auprès des différents acteurs du secteur. Il permet également aux professionnels de la protection de l'enfance, aux chercheurs confirmés ou aux doctorants de trouver rapidement les spécialistes susceptibles de répondre à leurs besoins. La recherche s'effectue par discipline, par établissement

ou par région. Pour chacun des chercheurs enregistrés dans la base de données, l'annuaire apporte des informations sur leurs travaux en cours ou réalisés, leurs publications, et leurs coordonnées.

Les chercheurs souhaitant figurer dans l'annuaire sont invités à remplir le formulaire de contact disponible sur la page de l'annuaire et à envoyer une liste de publications et/ou d'activités.

Rencontre du réseau
INTRAC organisée par
l'ONED et l'INED
10 octobre 2013

Journée d'étude internationale
sur la transition à l'âge adulte
après une mesure de
protection.

Programme détaillé sur le site
de l'ONED :
www.oned.gouv.fr

Le Pas-de-Calais enquête sur les parcours des bénéficiaires de l'ASE

Le 20 septembre 2013, une chargée d'étude de l'ONED a assisté à la restitution des résultats d'une enquête sur les parcours des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Pas-de-Calais dans le cadre du comité technique de l'ODPE du département. Réalisée conjointement par le conseil général du Pas-de-Calais et la direction régionale de l'INSEE entre 2011 et 2013, cette étude avait pour objectif une meilleure connais-

sance des bénéficiaires de l'ASE et de leur famille dans la perspective d'adapter les réponses du conseil général à leurs besoins, et ainsi d'améliorer le service rendu. Un échantillon d'environ 1 000 personnes a été tiré au sort parmi les bénéficiaires de l'ASE du département pris en charge en date du 20 octobre 2010. Les dossiers de ces bénéficiaires ont permis de reconstruire leurs parcours au sein de l'ASE avant et après cette da-

te. Les analyses menées sur cet échantillon ont mis en évidence une diversité des parcours et des individus, avec notamment une fréquence importante de difficultés familiales et/ou individuelles à l'admission à l'ASE. Une typologie des bénéficiaires a permis d'identifier différents types de parcours. Le rapport final de l'étude sera publié d'ici la fin de l'année 2013.

Séminaires, journées d'études

La maltraitance passive, thème des rencontres médico-juridico-sociales de Bordeaux

Les 4^e rencontres médico-juridico-sociales, organisées par l'Institut des mineurs, en collaboration avec le CERFAP et avec le soutien de l'Association Docteurs Bru, du CRIC, de la région Aquitaine et du conseil général de la Gironde, se sont déroulées à Bordeaux le vendredi 13 septembre 2013. La thématique retenue cette année était celle de la « maltraitance passive », sujet qui a montré tout au long de la journée, par la vigueur des débats et par le nombre de

participants (près de 600), un fort intérêt des professionnels de l'enfance, mais aussi des universitaires issus de différentes disciplines des sciences sociales et des sciences juridiques. La journée était organisée autour de deux axes. Le premier, intitulé « les défaillances » et organisé sous la présidence d'Adeline Gouttenoire, présidente de l'ODPE de Gironde, visait à définir et à délimiter les contours de la maltraitance passive par des interventions de professionnels du secteur

hospitalier et pédiatrique venus témoigner des différents types de carence et de négligence rencontrés au cours de leurs interventions. Le second axe, intitulé « le délaissement », portait de façon plus spécifique sur les difficultés de repérage et d'intervention de la maltraitance passive au niveau institutionnel et juridique, et a été l'occasion de revenir sur certains textes de loi, et plus particulièrement sur la délicate application judiciaire de la notion de « désintérêt parental ».

Repenser les besoins d'attachement de l'enfant en placement familial

Comment repenser les besoins d'attachement de l'enfant en placement familial à l'aune des parentalités plurielles ? C'est sur ce thème que les 22^{es} journées d'étude de l'Association Nationale des Placements Familiaux ont rassemblé près de 800 participants du 18 au 22 septembre à La Rochelle. Plusieurs conférences majeures ont permis d'une part, de rappeler le cadre théorique des approches fondées sur l'attachement et d'en voir quelques implications pour les pratiques en placement familial, d'autre part de se réinterroger sur les politiques publiques de protection de l'enfance. Mme Moralès Huet a abordé la double problématique d'attachement des enfants confiés, confrontés à la souffrance de séparation de leurs premières figures d'attachement liée au placement, et présentant très fréquemment un style d'attachement insé-
cure du fait de leur histoire marquée par les ruptures et les carences de soins. A partir de ces connaissances, il s'agit de voir comment aider les enfants à vivre auprès de leurs familles d'accueil des ex-

périences correctrices de leur vécu précoce. Les travaux en atelier, avec des contributions de membres du tout nouveau réseau européen de réflexion et de recherche sur les questions de l'accueil familial (APFEL) ont permis d'y réfléchir, autour d'aspects très concrets comme les termes utilisés par l'enfant pour désigner le couple d'accueil, les questions de son sentiment d'appartenance, de la prise en compte de son vécu émotionnel au moment de son placement (outil « My Backpack » imaginé aux Pays-Bas) ou encore de la permanence du placement. Pour Hubert Boutsen, l'évaluation des fonctions parentales d'adultes qui seront en charge d'enfants placés ou adoptés suppose de porter attention, parmi d'autres points, à tout ce qui peut renseigner sur les représentations qu'ont les parents d'accueils ou futurs adoptants des dimensions de réciprocité et d'établissement du lien. Au Québec, les parents, ainsi que les familles d'accueil, peuvent bénéficier de programmes d'aide pour délivrer des soins plus adaptés aux enfants, dont

George Tarabulsy a présenté certaines modalités. L'intervention de Daniel Coum a remis en perspective, dans un contexte de configurations familiales multiples, le sens du placement familial en proposant de le penser comme une « combinaison de figures parentales entre lesquelles l'enfant se partage » : il est question de co-éducation et de coparentalité. En final, Maria Mailat insiste sur l'importance de la filiation en tant qu'institution qui inscrit l'enfant dans la société. Les contributions de Noëlle Pujol (réalisatrice du film *Le dossier 332*) et d'autres jeunes en atelier, de Vincent Jeantet (auteur de *Je suis mort un mardi* chez l'Harmattan), de Céline Raphaël (*La démesure* aux éditions Max Milo), qui témoignent d'expériences vécues de la protection de l'enfance, ont souligné à nouveau l'importance pour les jeunes d'avoir croisé dans leur parcours des adultes ayant engagé avec eux des relations authentiques et sûres.

« Le contrat en protection de l'enfance », présentation à l'AFS

L'ONED mène depuis un an une recherche autour de la question de l'accord dans les mesures contractualisées en protection administrative. Ce travail croise entretiens collectifs et individuels auprès de professionnels de la protection de l'enfance et de quelques familles. Le recueil d'archives et l'observation du travail d'inspecteurs de l'Aide sociale à l'enfance complètent ces données. Cette recherche fera l'objet du 9^e rapport remis au Gouvernement et au Parlement en 2014. Lors du 5^e congrès de l'Association française de sociologie (AFS), qui s'est déroulée à Nantes début septembre autour du thème « Les dominations », une chargée d'étude de l'ONED a présenté une communication issue de ce travail collectif au sein du réseau thématique « Protection sociale, politiques socia-

les et solidarités ». Son intervention a été discutée par Jean-Luc Outin, économiste, chargé de recherche CNRS de l'université de Paris 1 et membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La chargée d'étude a ainsi montré combien la contractualisation des relations entre les pouvoirs publics et les usagers s'affirme de plus en plus dans le secteur de la protection de l'enfance. Cette tendance témoigne d'une transformation des politiques sociales qui individualisent de façon croissante les réponses entre les usagers et les institutions. Elle s'inscrit dans un contexte législatif qui promeut le droit des usagers (loi 2002-2) et pose la subsidiarité de la protection judiciaire par rapport à la protection administrative (loi du 5 mars 2007).

Mouvements à l'ONED

Claire Bauduin, chargée d'étude du pôle « Données chiffrées », a intégré l'équipe de l'ONED ce mois-ci. Elle prend la suite de Maud Gorza, partie en mai. Statisticienne, elle a exercé à l'Institut Pasteur pendant six ans avant de rejoindre en 2009 l'Observatoire Régional de la Santé de la Réunion où elle a notamment travaillé sur le recueil d'indicateurs Santé-Social à l'échelon communal et régional.

Xavier Charlet, chargé de mission, a quitté l'ONED à la fin de l'été pour reprendre des fonctions de juge des enfants au TGI de Boulogne-sur-Mer dont il devient vice-président.

A l'international

Conférence de l'ISPCAN à Dublin

La 13th ISPCAN European Regional Conference on Child Abuse and Neglect s'est tenue à Dublin du 15 au 18 septembre 2013. Des représentants de 52 pays ont travaillé sur le thème général de la conférence « Protecting Children in a Changing World ». La directrice générale du GIPED et deux chargées d'étude de l'ONED ont participé à un groupe de travail ainsi qu'à un symposium sur la collecte de données en protection de l'enfance visant à l'échange et au partage d'informations et de méthodes entre les organisations travaillant sur des dispositifs gouvernementaux de long terme et

dont les dispositifs sont à des niveaux plus ou moins avancés. La mise en avant des spécificités des différents systèmes d'observation internationaux a permis d'identifier les points forts et les faiblesses de chacun d'entre eux ainsi que les moyens de surmonter les obstacles organisationnels et techniques.

Le symposium a vu la présentation de l'expérience suisse en matière d'observation et de recueil de données en protection de l'enfance et des résultats du programme européen BECAN portant sur neuf pays balkaniques. Cela a été l'occasion pour l'ONED de revenir sur les

particularités et les perspectives de l'organisation du système de protection de l'enfance en France, son historique et sur les missions de l'ONED en insistant sur l'observation à travers la mise en place du dispositif de remontée de données et l'exposé de ses progressions récentes. Des données chiffrées sur la population concernée par le système de protection de l'enfance en France se basant sur les estimations annuelles de l'ONED ainsi que sur les informations issues du 119 ont également été présentées.

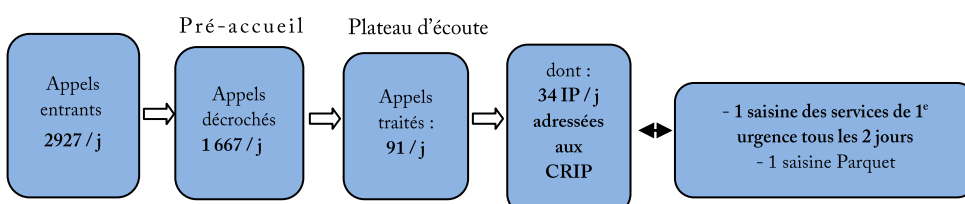
L'actualité du GIP Enfance en Danger

De nouvelles données chiffrées au SNATED

Les données chiffrées du Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger pour l'année 2012 seront disponibles fin octobre 2013. Vous trouverez ci-dessous les principales tendances s'agissant des appels reçus. Accédez à l'ensemble des données

chiffrées (Qui sont les appelants ? Qui sont les enfants en danger ou en risque de l'être? Quels sont les dangers évoqués? Qui sont les auteurs présumés des dangers ? Quelles sont les suites apportées aux informations préoccupantes ?...) en suivant ce lien : www.allo119.gouv.fr/

[activites](#). Sur cette page, vous retrouverez l'intégralité de cette étude statistique à partir du 25 octobre, mais également le bulletin annuel du SNATED et la synthèse de ce rapport. ➔ Plus d'informations ? Contactez-nous : snated@allo119.gouv.fr



Pour s'abonner à la Lettre : siteoned@oned.gouv.fr
GIP Enfance en Danger BP 30302 75823 Paris cedex 17
Tél : 01 53 06 68 68 / 01 45 41 38 01 (fax)
www.giped.gouv.fr / www.oned.gouv.fr
Directeur de la publication : Gilles Séraphin
Réalisation : Fanny Boureau